

La sauvegarde des ponts couverts

Henri-Paul Thibault

Numéro 24, été 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18643ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thibault, H.-P. (1984). La sauvegarde des ponts couverts. *Continuité*, (24), 7–7.

Le Québec a conservé 110 ponts couverts, sur un total de 745 répertoriés jusqu'à maintenant par le ministère des Affaires culturelles (MAC) depuis 1978 et par la Société québécoise des ponts couverts (SQPC). Contrairement à ce que l'on peut croire, cette façon de faire n'est pas typique du Québec.

UN HISTORIQUE

Le développement des chemins de fer aux États-Unis a rendu nécessaire la création de nouvelles techniques de construction de ponts qui tiendraient compte de la disponibilité des matériaux. Et, aussi étrange que cela puisse paraître, cette innovation a accéléré l'expansion du réseau routier en Amérique du Nord.

Certaines structures traditionnelles ont continué à être utilisées, telles les fermes à pignon simple, double ou multiple; mais leur portée était trop limitée. En 1820, le célèbre architecte Ithiel Town fait breveter

une ferme à treillis d'une portée de plus de 50 mètres. Une ferme à croix de Saint-André est brevetée en 1830. Elle est due au colonel Stephen H. Long et sera améliorée en 1840 par William How qui remplace les pignons par des tiges de tension d'acier. D.J. McCallum reprend le brevet de Long en 1851 et y ajoute une corde supérieure arquée; il n'en reste qu'un seul exemplaire, à Power's Court, près de Huntingdon. Et ce ne sont là que quelques cas. Un réseau d'agents déborda la frontière américaine, de sorte

que le Québec profita de ces techniques.

L'idée de protéger ces structures des intempéries apparut dès 1805, à Philadelphie, et se répandit très vite. Il faut bien comprendre que les murs constituent la structure principale et que le tablier repose sur leur base. Le toit et les lambris conservent au bois un taux d'humidité constant qui prolonge sa durée. Les ponts couverts centenaires ne sont pas rares.

Au Québec, le premier pont couvert aurait été érigé en 1835,

à Cookshire sur la rivière Eaton. Au XIX^e siècle, la construction et l'exploitation des ponts relevaient de l'entreprise privée ou des municipalités qui choisissaient le type de structure; c'est ce qui explique leur diversité à cette époque, bien illustrée dans les Cantons de l'Est.

Au début du XX^e siècle, avec la nouvelle vague de colonisation et l'accroissement de l'intervention gouvernementale, un type de ferme s'imposa, mis au point par le ministère de la Colonisation à partir de la structure Town. On l'utilisa jusqu'en 1962 en Abitibi et, à de rares exceptions près, c'est ce type de pont couvert que l'on retrouve partout au Québec.

LA CONSERVATION

Depuis quelques années, le ministère des Transports du Québec porte une attention particulière à la conservation de nos ponts couverts. Le ministère des Affaires culturelles a inauguré, en 1983, une exposition itinérante de photographies de Vallier Savoie. La sauvegarde et la mise en valeur d'éléments patrimoniaux québécois s'avèrent ainsi être la préoccupation de plus d'un ministère du gouvernement du Québec. ■

Henri-Paul Thibault

La Société québécoise des ponts couverts offre une série de cinq dépliants détaillés qui permettent de repérer tous les ponts couverts qui subsistent. On peut se les procurer en écrivant à la S.Q.P.C., Case postale 102, Saint-Eustache, Québec, J7R 4K5.



Le pont de Gould, à Lingwick dans les Cantons de l'Est, érigé en 1893 sur la Rivière-aux-Saumons.